

Pages de Profils



Plus de 12 600 créations d'entreprises ont été enregistrées dans le Nord-Pas-de-Calais en 2006 dont 1 614 reprises d'entreprises. Ces dernières concernent avant tout des activités de proximité - restaurants, boulangeries, salons de coiffure, etc. - constituées de petites unités. Le profil du repreneur d'entreprise en Nord-Pas-de-Calais est comparable au profil du repreneur en moyenne des régions de province. Il s'agit le plus souvent d'un homme actif, âgé de près de 40 ans, disposant d'un CAP ou d'un BEP. Dans la région comme en moyenne nationale, six entreprises reprises en 1998 sur dix ont passé le cap des cinq ans.

Les reprises d'entreprises en Nord-Pas-de-Calais

Delphine Léglise

Service Études et Diffusion



INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS - 130 AVENUE DU PRÉSIDENT J.F. KENNEDY - 59034 LILLE CEDEX

☎ 03 20 62 86 29 - 📠 : 03 20 62 86 00

En 2006 dans la région Nord-Pas-de-Calais, 12 636 créations d'entreprises ont été recensées: 9 538 créations pures, 1 614 reprises et 1 484 réactivations [► Pour comprendre ces résultats](#). Comme en moyenne nationale, les reprises d'entreprises représentent 13% du total régional des créations. Le Nord-Pas-de-Calais se place au 15^e rang des régions pour la part des reprises dans le total des créations devant l'Île-de-France qui affiche la part la plus faible avec 8%, la Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Aquitaine, le Languedoc-Roussillon, l'Alsace et Midi-Pyrénées [► Carte 1](#).

DES REPRIS EN BAISSÉ DANS LE NORD-PAS-DE-CALAI

Entre 2005 et 2006, le nombre de reprises d'entreprises comptabilisées dans le répertoire des entreprises et des établissements Sirene est resté stable dans la région comme en moyenne des régions de province. Entre 1993 et 2005, ce nombre a eu tendance à baisser et ce plus particulièrement dans le Nord-Pas-de-Calais : -40% dans la région contre -18% en moyenne France de province [► Graphique 1](#). Dans le même temps, le nombre de créations pures a davantage progressé dans le Nord-Pas-de-Calais, avec +53%, qu'en moyenne France de province, avec +37%.

La baisse du nombre de reprises d'entreprises a essentiellement touché la catégorie juridique des « personnes physiques », -54% sur la période contre -17% pour les « personnes morales » [► Graphique 2](#). La part de cette dernière catégorie juridique est ainsi passée de 38% du total des reprises en 1993 à 52% en 2005. Malgré cela, la région affiche une part des « personnes morales » dans le total des reprises encore inférieure à la moyenne des régions de province qui s'établit à 58%. Cette montée en puissance des sociétés s'observe également au niveau des créations d'entreprises ex nihilo. La part des « personnes morales » qui s'élevait à 40% en 1993 dans la région atteint 53% en 2005 soit, pour ce type de création, cinq points de plus que la moyenne des régions de province.

Néanmoins, la tendance à la baisse des reprises d'entreprises entre 1993 et 2005 doit être considérée avec précaution dans la mesure où il n'est pas possible de déterminer précisément le nombre de reprises réalisées chaque année. En effet, les cessions d'entreprises qui ne donnent lieu qu'à un mouvement de parts sociales ou d'actions ne sont pas enregistrées dans le

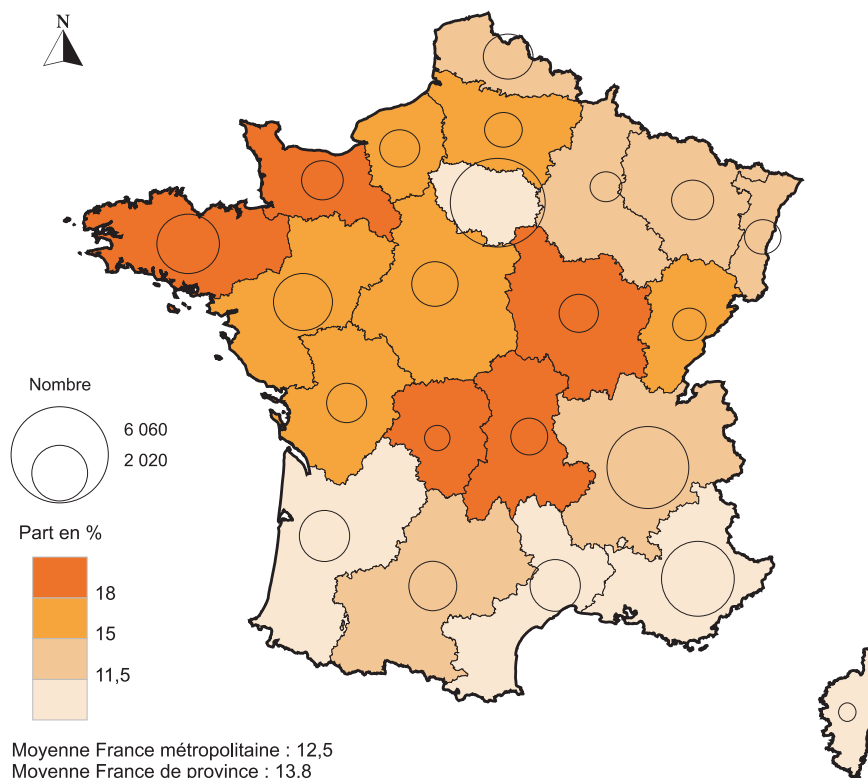
répertoire Sirene et ne rentrent donc pas dans les statistiques des reprises d'entreprises [► Encadré 1](#).

DES ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES SELON LES TERRITOIRES

Le poids et l'évolution des reprises d'entreprises diffèrent selon les territoires. Les zones d'emploi de Roubaix-Tourcoing et de Lille regroupent 26% du total régional des reprises d'entreprises alors qu'elles

concentrent 42% du total régional des créations pures, 36% du stock régional d'entreprises ou encore 36% de l'emploi salarié régional. Les reprises sont moins concentrées géographiquement que les créations pures notamment parce qu'elles concernent des activités de proximité à destination des personnes (salons de coiffure, boulangeries-pâtisseries, etc.). Les créations pures se caractérisent par un poids plus conséquent des activités liées aux services aux entreprises, aux technologies de

Carte 1 : PART DES REPRISÉ DANS LE TOTAL DES CRÉATIONS EN 2006 ET VOLUMES PAR RÉGION

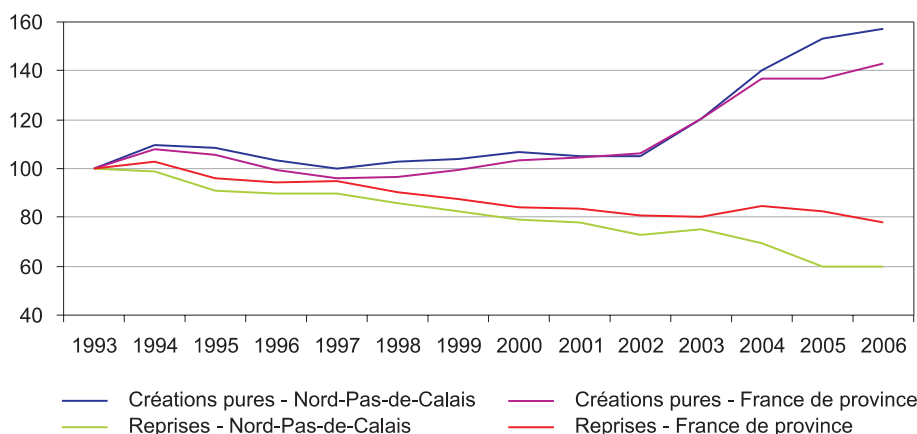


© IGN - Insee 2007

Source : Insee, Sirene, Répertoire des Entreprises et des Etablissements Sirene

Graphique 1 : ÉVOLUTION DES REPRISÉ ET DES CRÉATIONS PURES ENTRE 1993 ET 2006

Base 100 en 1993



Source : Insee - Sirene

l'information et de la communication, etc., activités pour lesquelles l'attractivité de la métropole lilloise est forte.

L'ampleur de la diminution du nombre de reprises d'entreprises enregistrée entre 1993 et 2005 varie d'ouest en est : les zones les plus à l'ouest, plus particulièrement les zones littorales, enregistrent une baisse modérée, -2% en Flandre-Lys par exemple entre 1993 et 2005, tandis que le Cambrésis et la Sambre-Avesnois reculent fortement avec respectivement -56% et -57% sur la période. Dans ces deux dernières zones, la baisse du nombre de reprises touche la quasi-totalité des secteurs d'activité [Carte 2](#).

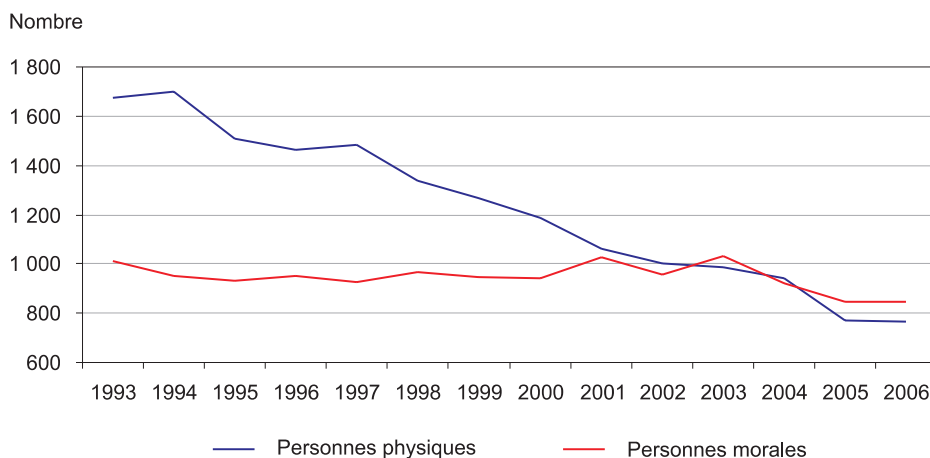
QUATRE REPRIS SUR DIX DANS L'HÔTELLERIE-RESTAURATION

Si le départ à la retraite d'un entrepreneur est l'un des principaux facteurs déclencheurs de la cession d'une entreprise, toutes les activités ne se prêtent pas à la reprise. La majeure partie des reprises d'entreprises concerne des activités de proximité : restauration traditionnelle ou rapide, salons de coiffure, boulangeries, commerces de détail, etc., activités pour

lesquelles les taux de reprise sont élevés. Ainsi, en 2005, 7% des entreprises du secteur de l'hôtellerie-restauration et 4% de celles des industries agricoles et alimentaires, essentiellement des boulangeries et des boulangeries-pâtisseries, ont fait l'objet d'une reprise contre 1,5% en moyenne régionale, tous secteurs confondus.

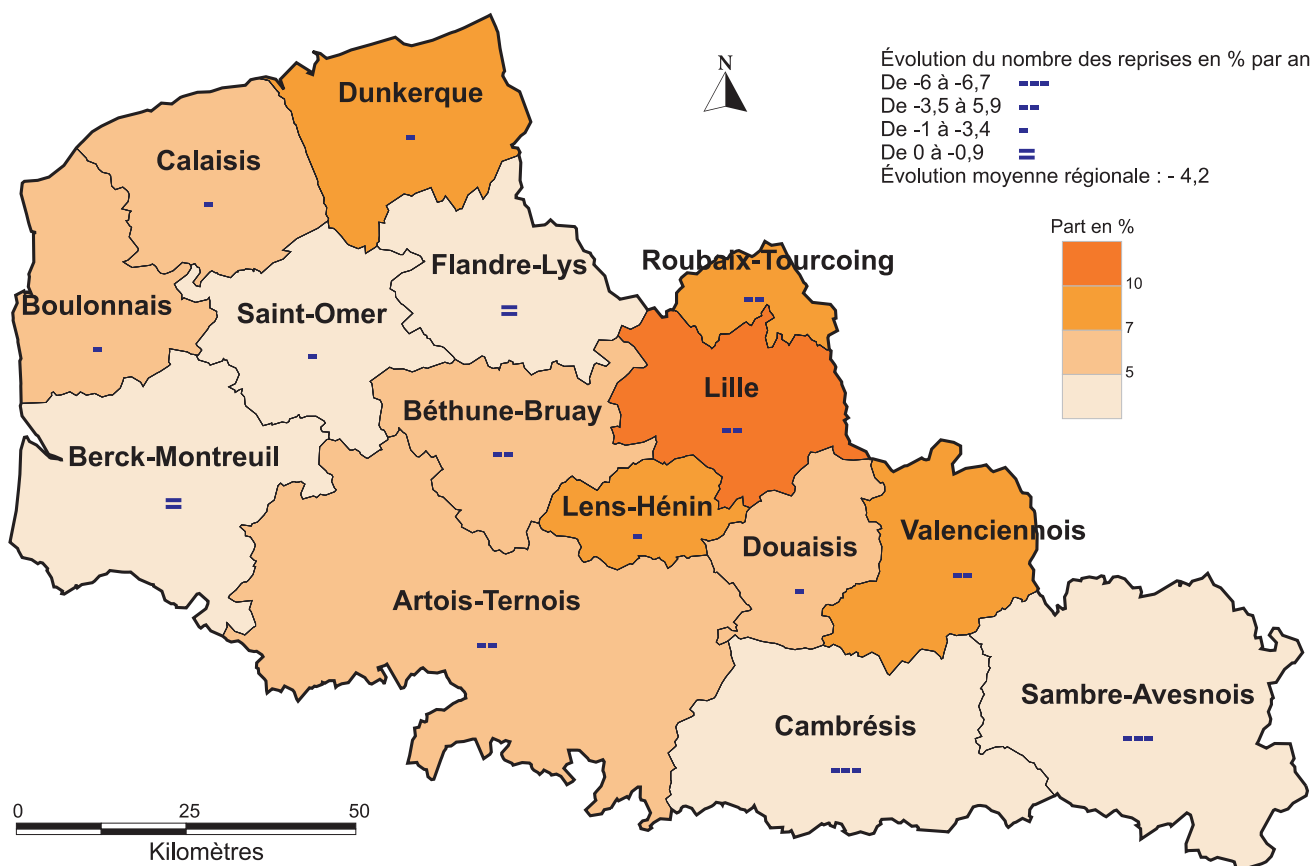
À l'exception du secteur des services personnels et domestiques (essentiellement la coiffure), l'ensemble des secteurs d'activité a enregistré une baisse du nombre de reprises d'entreprises entre 1993 et 2005 [Tableau](#). Cette baisse est plus limitée dans la boulangerie et l'hôtellerie-restauration. Elle est en revanche très

Graphique 2 : ÉVOLUTION DES REPRIS D'ENTREPRISES SELON LA CATÉGORIE JURIDIQUE



Note : Seule une partie des reprises d'entreprises relevant de la catégorie juridique des personnes morales est prise en compte dans le répertoire des entreprises et des établissements Sirene.
Source : Insee - Sirene

Carte 2 : REPRIS D'ENTREPRISES PAR ZONE D'EMPLOI : ÉVOLUTION ENTRE 1993 ET 2005 ET PART DANS LE TOTAL RÉGIONAL EN 2005



Encadré 1 : AVERTISSEMENT SUR LE DÉCOMPTÉ DES REPRISES D'ENTREPRISES  Pour en savoir plus [1]
« LA TRANSMISSION DES PME ARTISANALES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES ET DE SERVICES », EXTRAIT).

Transmettre signifie que, par voie légale, un bien change de propriétaire. Quelle que soit sa forme juridique, l'entreprise est susceptible d'être cédée comme n'importe quel autre type de bien ayant une valeur économique. Le terme « **transmission** » est habituellement utilisé du point de vue de la personne qui cède son entreprise alors que le terme de « **reprise** » est plutôt utilisé du point de vue de la personne qui la reprend. Le terme de reprise a été retenu dans cette étude dans la mesure où les données exploitées par l'Insee ne concernent que les opérations de cession réalisées (point de vue du repreneur).

La distinction entre « personnes physiques » et « personnes morales » est importante dans le domaine des reprises d'entreprises car elle implique des modes de transmissions différents. **Lorsque l'entreprise est individuelle**, elle est un élément du patrimoine de la personne physique. Dans ce cas, la cession s'opère par la vente ou la donation par l'entrepreneur des différents éléments du patrimoine constituant l'entreprise. **Quand l'entreprise est constituée en société**, elle est alors un élément du patrimoine de la société qui en est seule propriétaire, les associés détenant quant à eux dans leur patrimoine personnel des parts ou actions. Dans le cas de la transmission d'une société, c'est alors une universalité de droit, la société, qui est transmise soit par cession d'actifs, soit par cession de contrôle. Lorsque la transmission prend la forme d'une cession d'actifs, la société, sur décision collective des associés, vend les biens de l'entreprise, qui font partie de son patrimoine. Lorsqu'il y a cession de contrôle, les actionnaires majoritaires vendent ou donnent les titres dont ils sont propriétaires. **Or, cette dernière forme de transmission si elle ne s'accompagne pas d'autres changements pour l'entreprise échappe au suivi statistique des reprises puisqu'elle ne donne pas lieu à un passage en CFE.**

D'après un test réalisé en 2000 en Ile-et-Vilaine dans le cadre d'un travail pour la Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (Decas), les chiffres officiels sur les reprises d'entreprises issus du répertoire des entreprises et des établissements Sirene devraient être majorés pour intégrer les reprises par rachat d'actions ou de parts sociales, les rachats d'établissements constituant de véritables reprises d'entreprises ou pour réintégrer la part des créations pures et des réactivations d'entreprises correspondant en fait à des reprises d'entreprises. Il est cependant difficile d'estimer avec précision dans quelles proportions le nombre de reprises d'entreprises devrait être majoré.

Même s'il faut garder à l'esprit que les statistiques issues du répertoire Sirene ne reflète qu'une partie des reprises d'entreprises, cette source reste le répertoire le plus complet qui permet notamment des comparaisons régionales.

Tableau : RÉPARTITION DES REPRISES D'ENTREPRISES SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Unités : nombre, %

Secteur d'activité	Nord-Pas-de-Calais					France de province		
	Nombre de reprises d'entreprises en 2006	Part du secteur dans les reprises en 2006	Évolution 1993-2005 des reprises	Taux de reprise au 1 ^{er} janvier 2006	Taux de création pure au 1 ^{er} janvier 2006	Part du secteur dans les reprises en 2006	Évolution 1993-2005 des reprises	Taux de reprise au 1 ^{er} janvier 2006
Services aux particuliers	782	48,5	-26,8	4,3	7,0	43,5	-1,8	4,4
dont								
- Hôtels et restaurants	653	40,5	-29,8	6,3	4,1	35,3	-5,7	6,8
- Services personnels et domestiques	118	7,3	+13,7	2,0	9,9	7,5	+44,5	2,7
Commerce	498	30,9	-46,8	1,7	9,1	29,8	-28,8	2,0
- Commerce et réparation automobile	55	3,4	-59,8	1,6	6,8	4,3	-35,8	2,1
- Commerce de gros, intermédiaires	30	1,9	-60,9	0,5	9,2	1,5	-59,3	0,4
- Commerce de détail, réparations	413	25,6	-43,7	2,2	9,4	24,0	-23,4	2,6
Industries agricoles et alimentaires (IAA)	116	7,2	-18,7	3,7	6,8	7,6	+1,3	4,0
dont :								
- Boulangeries et boulangeries-pâtisseries	91	5,6	-19,8	5,6	2,0	5,3	+7,9	6,4
Construction	74	4,6	-48,0	0,6	13,0	8,0	-13,4	0,9
Services aux entreprises	46	2,9	-53,2	0,3	12,8	3,5	-13,9	0,4
Industrie (hors IAA)	42	2,6	-71,9	0,6	5,8	3,5	-53,8	0,8
Éducation, santé, action sociale	28	1,7	-67,4	0,2	5,0	1,5	-56,8	0,2
Transports	21	1,3	-52,6	0,6	6,9	1,9	-17,1	1,1
Activités immobilières	7	0,4	-52,9	0,3	16,6	0,8	+10,1	0,4
Ensemble des secteurs	1 614	100,0	-39,9	1,5	8,8	100,0	-17,6	1,7

Source : Insee - Sirene

nette dans l'industrie (hors industries agricoles et alimentaires) et l'éducation, santé, action sociale. En particulier, le nombre d'activités industrielles concernées par les reprises s'est fortement restreint : de 75 activités différentes en 1993 à 28 en 2005.

À elle seule, l'hôtellerie-restauration regroupe 40,5% du total des reprises en 2006. Au niveau le plus fin de la nomenclature, les dix principales activités représentent 60% du total des reprises, dans le Nord-Pas-de-Calais comme en moyenne des régions de province **Graphique 3**. Ces dix activités ont peu changé depuis 1993 si ce n'est qu'en fin de période, la restauration de type rapide et le commerce de détail de livres, journaux et papeterie ont supplanté le commerce de détail d'habillement et l'hôtellerie touristique avec restauration. La première a connu deux fois plus de reprises en 2005 qu'en 1993, la deuxième une baisse limitée à 5% du nombre de reprises. Les deux autres ont vu diminuer le nombre de reprises de plus de moitié.

d'activité. Dans l'hôtellerie-restauration, la part des reprises sans salarié s'établit à 60% et l'effectif moyen à 1,2 salarié. À l'opposé, dans l'industrie, la part des reprises sans salarié est faible, avec 17%, et la taille moyenne des unités reprises est élevée comparativement aux autres secteurs, avec 7 salariés. En 2006, l'hôtellerie-restauration représente ainsi 40,5% du total régional des reprises mais 23% des effectifs salariés concernés ; les entreprises industrielles 2,6% du total régional des reprises mais 16% des effectifs salariés concernés.

L'importance des reprises de petites unités reflète en grande partie la structure du stock d'entreprises. Les entreprises n'employant aucun salarié représentent en effet 46% du stock et 47% des reprises en Nord-Pas-de-Calais, 50% du stock et des reprises en moyenne France de province.

DE « PETITES » UNITÉS REPRISES

L'impact des reprises d'entreprises sur l'emploi salarié n'est pas négligeable. Dans la région, l'effectif moyen est de 1,8 salarié par entreprise reprise et de 3,7 salariés pour les seules entreprises employant des salariés. La taille varie beaucoup selon le secteur

UN PROFIL DE REPRENEURS COMPARABLE EN NORD-PAS-DE-CALAIS À LA MOYENNE DES RÉGIONS DE PROVINCE

En Nord-Pas-de-Calais comme en moyenne des régions de province, les principales motivations qui poussent à la reprise d'une entreprise sont avant tout la possibilité

d'être indépendant (67% des répondants) et le goût ou l'opportunité d'entreprendre (53% des répondants).

Les repreneurs d'entreprises, interrogés en 2002, via le dispositif Sine **Pour comprendre ces résultats**, sont âgés de 18 à 68 ans, la moitié d'entre eux a entre 31 et 45 ans. En moyenne, le repreneur est âgé de 38,5 ans. Il s'agit le plus souvent d'un homme (61%) mais les femmes sont proportionnellement plus nombreuses parmi les repreneurs que parmi les créateurs d'entreprises ex nihilo. Lorsqu'elles reprennent une entreprise, les femmes sont plus âgées que les hommes, en moyenne 40 ans contre 37 ans. La reprise au décès du conjoint ou à son départ de l'entreprise pourrait expliquer un nombre relativement important de femmes de plus de 50 ans parmi les repreneurs.

Le repreneur d'entreprise se caractérise par la possession d'un CAP/BEP (32,5% des repreneurs en Nord-Pas-de-Calais). La part des diplômés du supérieur est moins élevée pour les reprises que pour les créations pures (respectivement 20% et 30%).

Avant la reprise, dans la région comme en moyenne des régions de province, 62,5% des porteurs de projet étaient en activité soit quatorze points de plus que pour les créations pures. Un peu plus de 14% étaient chômeurs depuis moins d'un an, 11% chômeurs depuis plus d'un an et 12,5% sans activité professionnelle.

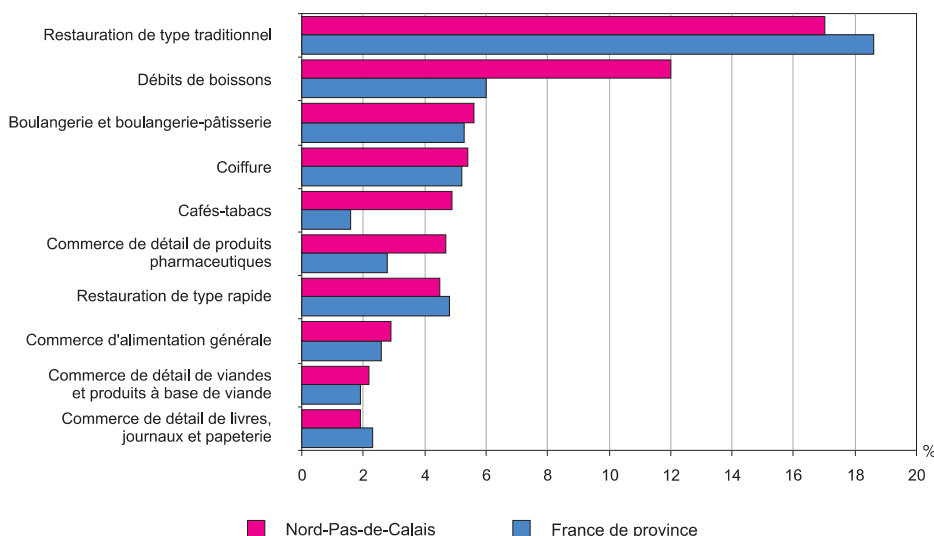
Près de la moitié des repreneurs exerçaient au préalable une activité identique à celle de l'entreprise reprise soit 6,5 points de moins qu'en moyenne France de province. La part des repreneurs ayant acquis leur expérience dans une entreprise de moins de 10 salariés est également plus faible dans la région qu'en moyenne France de province avec respectivement 47% et 54%.

TROIS REPRENEURS SUR QUATRE ONT PRIS DES CONSEILS

Trois repreneurs sur quatre ont eu recours à des conseils pour monter leur projet. Ces conseils sont majoritairement pris dans l'entourage familial ou personnel (37%) mais également auprès de conseillers professionnels (22%). Les organismes spécialisés dans la création d'entreprises (14%) ou l'entourage professionnel (12,5%) sont moins souvent cités.

La part des repreneurs ayant suivi une formation particulière pour la réalisation de leur projet est de 30% dans la région

Graphique 3 : LES DIX PRINCIPALES ACTIVITÉS CONCERNÉES PAR LES REPRISES D'ENTREPRISES DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS ET EN FRANCE DE PROVINCE EN 2006



Note : Dans le Nord-Pas-de-Calais, la part des reprises dans les débits de boissons et les cafés-tabacs est supérieure à la moyenne des régions de province. Cela est dû en grande partie à une plus forte présence de ces activités à taux de reprise élevés dans le stock d'entreprises : les débits de boissons représentent en effet 2,5% du stock en Nord-Pas-de-Calais contre 1,3% en moyenne de province et les cafés-tabacs 1,2% en Nord-Pas-de-Calais contre 0,4% en moyenne de province.

Source : Insee - Sirene

comme en moyenne des régions de province. Lorsque le repreneur en a suivi une, il s'agit le plus souvent d'une formation imposée. Les repreneurs d'entreprises artisanales, par exemple, doivent suivre une formation obligatoire à la gestion sauf à pouvoir justifier d'une expérience suffisante dans le domaine.

DES EMPRUNTS BANCAIRES FRÉQUENTS

Les reprises d'entreprises nécessitent des moyens financiers relativement conséquents : quatre entreprises sur dix ont un budget au démarrage d'au moins 40 000 € contre une création pure sur dix. Seul un repreneur sur quatre ne mobilise que ses ressources personnelles pour financer son projet. Les autres ont recours à des emprunts bancaires que ce soit en leur nom personnel ou au titre de l'entreprise. Très logiquement, plus les moyens nécessaires au démarrage sont élevés, plus ce recours est fréquent. Ainsi, 31% des reprises de moins de 4 000 € ont nécessité un emprunt bancaire contre 97% des reprises de 40 000 € ou plus.

Près du quart des repreneurs d'entreprises ont bénéficié d'aides ou d'exonérations publiques. Lorsque le repreneur a bénéficié d'une aide publique, il s'agit majoritairement de l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises, l'ACCRE (77,5% des cas).

SIX REPRISSES D'ENTREPRISES SUR DIX ONT PASSÉ LE CAP DES CINQ ANS

Dans la région comme en moyenne France de province, 60% des entreprises reprises en 1998 sont encore actives au bout de cinq ans contre moins de 50% des entreprises créées ex nihilo. Reprendre une clientèle plutôt que de se la constituer contribue évidemment à la pérennité d'une entreprise reprise. D'autres facteurs peuvent favoriser cette pérennité à commencer par la solidité financière du projet. La part des entreprises actives cinq ans après leur reprise, par exemple, atteint 67% si l'entrepreneur s'est vu accorder un prêt contre 53% dans le cas contraire.

Toutes choses égales par ailleurs, être accompagné augmente les chances de réussite d'une reprise. Si le repreneur a pris

des conseils préalablement à la reprise, le taux de survie à cinq ans s'élève à 72% contre 50% s'il n'en a pas pris ou presque. De même, s'il a suivi une formation préalable à la reprise, le taux de survie à cinq ans atteint 66% contre 58% dans le cas contraire.

Les taux de survie à cinq ans des projets de reprise mis en place avec un membre de l'entreprise précédente, avec l'ancien employeur ou avec l'aide d'un organisme de soutien à la création d'entreprise sont également nettement supérieurs à la moyenne avec respectivement 74%, 67% et 72%.

D'autres caractéristiques du repreneur ou de l'entreprise peuvent influencer sur la réussite du projet. Le taux de survie à cinq ans des entreprises reprises par un entrepreneur n'ayant aucun diplôme n'est que de 48% alors qu'il atteint 64% si le repreneur dispose d'un CAP/BEP. Ce taux est également plus élevé pour les entreprises reprises sous la forme juridique « personnes morales » avec 73% contre 55% pour les entreprises reprises sous la forme juridique « personnes physiques ».

UN PARTENARIAT LARGE SUR LA TRANSMISSION / REPRISE D'ENTREPRISES EN NORD-PAS-DE-CALAIS

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un partenariat réunissant, outre l'Insee :

- Oséo et le Comité régional des banques pour un panorama des transmissions ayant fait l'objet d'un financement bancaire ;
- la Chambre régionale de commerce et d'industrie pour une étude sur l'âge des dirigeants par zone d'emploi, circonscription consulaire et secteur d'activité et pour une enquête qualitative réalisée auprès de quarante cédants potentiels ;
- la Chambre des métiers et de l'artisanat pour une étude sur l'âge des dirigeants par arrondissement et secteur d'activité et pour une typologie des entreprises potentiellement à céder.
- l'ARACT (Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail) pour une étude sur les aspects humains et organisationnelles de la transmission et de la reprise d'entreprises.

Les principaux constats tirés des contributions de chaque partenaire et synthétisés par le cabinet Oséo sont les suivants :

- une forte diminution des reprises d'entreprises entre 1993 et 2005, un taux de reprise en Nord-Pas-de-Calais inférieur à la moyenne nationale ;
- une population de chefs d'entreprise vieillissante ;
- un recours limité aux formations, plus large aux conseils ;
- une part de reprises familiales plus importante dans la région qu'en moyenne nationale ;
- un manque de visibilité des acteurs de la transmission et des démarches à engager générant une crainte auprès des cédants potentiels ;
- des spécificités régionales, départementales voire au niveau des arrondissements en ce qui concerne les secteurs d'activité, la situation des repreneurs, la sinistralité des entreprises reprises et l'âge des dirigeants ;
- des spécificités selon les secteurs d'activité en ce qui concerne les formations, les liens avec l'ancien dirigeant, les montages financiers et l'âge des dirigeants.

POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

Le répertoire des entreprises et des établissements Sirene

Le répertoire Sirene, géré par l'Insee, enregistre les mouvements économiques et légaux affectant les entreprises et les établissements dont les créations d'entreprises.

L'**entreprise** est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services sur le marché. L'**établissement** est une unité de production, géographiquement individualisée, juridiquement dépendante de l'entreprise.

Les **créations d'entreprises** sont classées en trois catégories : les créations pures ; les créations par reprise et les réactivations. Toute entreprise, personne morale ou personne physique, n'ayant pas eu antérieurement d'activité non salariée est inscrite au répertoire Sirene lors de sa déclaration de démarrage d'activité et reçoit alors un numéro d'identification.

Elle est comptabilisée dans la statistique de créations à partir de sa date de début d'activité économique en :

- **création pure** ou **ex nihilo** si l'activité exercée ne constitue pas la poursuite d'une activité de même type exercée antérieurement au même endroit par une autre entreprise ;
- création par **reprise** dans les cas contraires (reprise de tout ou partie des moyens de production d'une autre entreprise, rachat d'un fonds de commerce, etc.).

Seules sont comptabilisées dans le répertoire Sirene les formes de reprises astreintes à un passage au centre de formalités des entreprises. Elles regroupent principalement le rachat d'entreprise à un tiers (65% du total des reprises en Nord-Pas-de-Calais en 2002 d'après la source Sine), l'héritage-donation (17,5% du total), la prise en location gérance (10% du total) et le rachat au dernier employeur (7,5% du total).

Dans le cas d'une personne physique ayant déjà eu une activité non salariée et reprenant une activité non salariée, l'opération est comptabilisée en création par **réactivation**. La personne retrouve le numéro d'identification précédemment attribué.

Le **champ ICS** regroupe les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. L'agriculture et les activités financières en sont exclues. Il s'agit du champ habituel de suivi de la statistique d'entreprises qui couvre l'ensemble des unités légales réunissant trois conditions : avoir une réalité économique ; exercer une activité marchande et exercer son activité principale dans les secteurs mentionnés.

Les centres de formalités des entreprises (CFE)

Les CFE permettent aux entreprises de souscrire en un même lieu et sur un même document les déclarations relatives à leur création, aux modifications de leur situation ou à la cessation de leur activité auxquelles elles sont tenues par les lois et règlements en vigueur. Concernant les modifications de situation, les entreprises doivent notamment s'adresser à un CFE si elles portent sur la personne physique (changement de nom, de situation matrimoniale, etc.), sur la personne morale (modification de la dénomination, de la forme juridique, du capital, changement de dirigeants ou d'associés, etc.), sur l'activité de l'entreprise (extension, mise en location-gérance, reprise, etc.) ou encore sur un établissement (changement d'enseigne, du mode d'exploitation, de l'activité, etc.).

Le système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine)

Le dispositif Sine est un système permanent d'observation des jeunes entreprises. Il a pour objectif de suivre une génération d'entreprises pendant cinq ans, une génération correspondant aux entreprises nées la même année. L'ossature de ce dispositif repose sur trois enquêtes directes par voie postale : une première enquête intervient dans les premiers mois de la création de l'entreprise, une deuxième est réalisée la troisième année d'existence de l'entreprise et une troisième est adressée aux entreprises cinq ans après la création. De façon à pouvoir toucher les nouveaux entrepreneurs le plus tôt possible après le montage du projet, chaque génération d'entreprises est représentée par les seules créations et reprises du premier semestre de l'année. Le dispositif est reconduit tous les quatre ans depuis 1994.

Pour en savoir plus

- [1] La transmission des PME artisanales, commerciales, industrielles et de services - Avis du Conseil économique et social sur le rapport présenté par Mme Françoise Vilain au nom de la section des finances - Séance du 15 décembre 2004.
- En 2005, les créations d'entreprises se maintiennent à un haut niveau - Insee - Insee Première n° 1063, janvier 2006.
- Créations et créateurs d'entreprises - Enquête Sine de 2003, la génération 1998 cinq ans après, Insee - Insee Résultats, série Économie n° 19, décembre 2004.
- Créations et créateurs d'entreprises - Enquête Sine, profil du créateur 2002 - Insee - Insee Résultats, série Économie n° 16, août 2004.
- Le rôle économique des repreneurs d'entreprises - Insee - Insee Première n° 975, juillet 2004.
- Le marché de la transmission : cédants, repreneurs et opérateurs - Agence pour la création d'entreprises, Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie, Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables - Septembre 2003.

Sites internet :

- @ www.insee.fr
- @ www.jecree.com
- @ www.jereprends.com